
 <b>MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS</b> <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens <b>EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H)</b> Elèves pilotes <b>EXONÉRÉS</b> du paiement de la redevance Dossier de demande d'inscription et Recommandation ATO / DTO		 direction générale de l'Aviation civile <b>D S A C</b>
	<b>60FormExa128</b>	<b>Révision 2 – 06/09/2024</b>	

*Pour une bonne lisibilité de vos données, veuillez remplir ce formulaire sur un ordinateur*

**CE FORMULAIRE 60FormExa128 EST RESERVÉ  
UNIQUEMENT  
AUX EXAMENS EN 128 QUESTIONS**

*Le format des examens théoriques non professionnels Avion, Hélicoptère, Ballon évolue. Ils sont désormais composés en 9 épreuves et 128 questions.*

*Les inscriptions aux examens théoriques non professionnels LAPL(H), PPL(H) et BPL continuent à être réalisées sous OCEANE dans les salles DGAC.*

**La Fédération Française Aéronautique, (FFA) entité qualifiée, est habilitée par la DGAC à faire passer les examens théoriques non professionnels PPL(A) et LAPL(A) en métropole.**

*Pour passer l'examen PPL(A) et LAPL(A), à compter du 04/12/2023 :*

*-> Métropole : les candidats doivent s'inscrire dans un centre de la FFA.*

*-> Territoires ultramarins (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, La Réunion, Mayotte, Martinique, Guadeloupe et Guyane) : les inscriptions continuent à être sous la responsabilité de la DGAC via OCEANE.*

Par suite de votre pré-inscription sur OCEANE, adressez votre dossier à la boîte fonctionnelle :

[dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr)

**Et en objet de votre courriel, écrire :**



**NOM (en majuscules) Prénom – dossier examen XX** (XX = nom de l'examen comme indiqué dans le tableau ci-dessous au §2. Examen).

**Composition du dossier = Formulaire + Document(s) :**

**Ce formulaire doit être** correctement renseigné, daté et signé. Attention : le § 4. ATO/DTO sera daté et signé avant la présentation à l'examen.

**Joindre aussi :**

- La **photocopie d'une pièce d'identité valide à fournir** (uniquement carte nationale d'identité ou passeport). Elle devra aussi être présentée le jour de l'examen.
- La **photocopie du recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté** (lire § 3. Obligations civiques / Recensement du tableau « à compléter par l'élève pilote »).
- Pour les personnes expérimentées pouvant bénéficier du crédit de connaissances théoriques d'épreuves **communes** à toutes les catégories d'aéronefs, joindre la **photocopie du certificat d'aptitude théorique Part. FCL valide** détenu ou la **photocopie de la licence Part. FCL valide** détenue dans une autre catégorie d'aéronef - ATPL, CPL, BPL, PPL, SPL, LAPL - Signaler cette particularité au gestionnaire dans votre courriel.
- Un **avis de situation daté de moins de 30 jours** (lire § 5. Exonération du paiement).



 <b>MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS</b> <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens <b>EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H)</b> Elèves pilotes <b>EXONÉRÉS</b> du paiement de la redevance Dossier de demande d'inscription et Recommandation ATO / DTO		
	60FormExa128	Révision 1 – 26/10/2023	

**❖ A COMPLÉTER PAR L'ORGANISME DE FORMATION - RECOMMANDATION ATO / DTO**

<b>1. Etat civil – coordonnées du responsable pédagogique (RP)</b>			
M	Mme	Nom :	Prénom(s) :
Courriel (minuscules) :			N° tél :
certifie que l'élève pilote nommé ci-dessous a suivi une formation théorique conforme au règlement UE 1178/2011 (avion / hélicoptère) ou UE 2020/357 (ballon) et qu'il est recommandé pour se présenter à l'épreuve d'aptitude théorique en vue de l'obtention de la licence visée par l'examen théorique sélectionné.			
<b>2. Examen</b>	PPL Avion (uniquement outre-mer)		LAPL avion (uniquement outre-mer)
	PPL Hélicoptère		LAPL Hélicoptère
<b>3. Epreuves(s) autorisée(s)</b>	Réglementation	Principes du vol	
	Performance humaine	Procédures opérationnelles	
	Météorologie	Performances de vol et préparation du vol	
	Communications VFR	<input type="checkbox"/>	Connaissance générale de l'aéronef
		<input type="checkbox"/>	Navigation
Si vous autorisez l'élève pilote à se présenter à une <u>seule</u> épreuve, vous devrez établir une nouvelle recommandation pour les suivantes.			
<b>4. ATO / DTO</b>			<b>Signature du RP :</b>
Nom de l'organisme de formation :			
Numéro d'approbation/déclaration :			
<b>Recommandation ATO/DTO : <u>date de début de validité :</u></b>			
<b>Important :</b> la validité d'une recommandation est 12 mois. Si le candidat a omis de présenter au moins un sujet de l'examen théorique au cours de cette période de validité, l'ATO ou le DTO déterminera la nécessité de délivrer une nouvelle recommandation (FCL.025 a)3)).			

**❖ A COMPLÉTER PAR L'ÉLÈVE PILOTE**

<b>1. Etat civil - coordonnées :</b> votre état civil doit correspondre à celui de la pièce d'identité valide (PI) à présenter le jour de l'examen.			
M	Nom de famille / naissance :		
Mme	Nom d'usage :		
Prénom principal :		Autres prénoms (tels qu'inscrits sur la PI) :	
Date de naissance :		Lieu de naissance :	Nationalité :
Adresse	(n°/ bât. /voie/rue/avenue..) :		
	Code postal :	Ville :	Pays :
Courriel (minuscules) :			N° tél :
<b>2. Inscription</b>	<b>Réinscription</b>	Dates souhaitées (proposez <u>obligatoirement</u> deux dates) et	
<b>Centres en métropole et en outre-mer</b> <u>Sélectionnez un centre d'examens:</u>			
<b>Cochez ci-dessous l'examen présenté ainsi que la ou les épreuves autorisées :</b>			
<b>3. Examen</b>	PPL Avion (uniquement outre-mer)		LAPL avion (uniquement outre-mer)
	PPL Hélicoptère		LAPL Hélicoptère
<b>4. Epreuves(s) autorisée(s)</b>	Réglementation	Principes du vol	
	Performance humaine	Procédures opérationnelles	
	Météorologie	Performances de vol et préparation du vol	
	Communications VFR	Connaissance générale de l'aéronef	
		Navigation	

 <p>MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS</p> <p>Liberté Égalité Fraternité</p>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens <b>EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H)</b> <b>Elèves pilotes EXONÉRÉS du paiement de la redevance</b> <b>Dossier de demande d'inscription et Recommandation ATO / DTO</b>		 <p>direction générale de l'Aviation civile</p> <p><b>DSAC</b></p>
	<b>60FormExa128</b>	<b>Révision 1 – 26/10/2023</b>	

**5. Exonération du paiement :**

En application de l'article R.611-4-IV du code de l'aviation civile, les demandeurs d'emploi sont exonérés du paiement de la redevance. Dans ce cas, joindre à ce formulaire un « avis de situation » récent mis à jour de moins de 30 jours depuis votre dossier internet Pôle emploi.

**6. Obligations civiques / Recensement :**

**Vous êtes de nationalité française et êtes âgé(e) entre 16 et 25 ans le jour de l'examen.**

En vertu du code du service national : article **L 113-1** : Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser et article **L 114-6** : Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.

Je certifie posséder (joindre une photocopie) :

l'attestation de recensement

**OU**

le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté

Date :

Signature de l'élève pilote :

**7. Autorisation du représentant légal obligatoire si l'élève pilote est mineur (< 18 ans) ou copie de l'acte juridique d'émancipation**

M M<sup>me</sup> Nom Prénom

autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote à se présenter à l'examen théorique mentionné.

Date : Signature :